

dans les chapitres précédens ; qu'on a augmenté le droit des barrières pour les chevaliers comme pour les prêtres ; qu'on a aboli les droits qu'exigeoient les personnes employées au service de la religion , en les obligeant de se contenter de leurs appointemens ; qu'on a retranché considérablement sur les dépenses de l'hôpital & des vaisseaux , en diminuant la paie de ceux qui sont en service actuel ; qu'on a donné à l'élection des Grands-Maîtres une autre forme , qui a été fort approuvée , en ce qu'elle donne plus d'étendue à leur autorité ; qu'on a mis un impôt d'un demi - million de scudis sur les commanderies , & fixé à 1300 hommes le nombre des soldats du nouveau bataillon ; & qu'on a dérogé à différentes peines enjointes par les statuts , en les commuant en un arrêt au château. On dit que , le jour même que finissoit le chapitre , le bailli de Bosredon , procureur du chapitre d'Auvergne , a protesté pour la deuxième fois de nullité contre toutes ces résolutions par devant Mgr. l'inquisiteur.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 17 Mars.*) Le Roi a rendu le 4 de ce mois une visite au lord North & s'est arrêté environ deux heures chez ce seigneur , qui a été saigné cinq fois , depuis le commencement de sa maladie. Il se trouve déjà si bien , qu'on croit qu'il pourra bientôt prendre l'air & faire une